

## Épreuves orales de FRANÇAIS, Filières MP et PC

Rapport de Mmes Julie BOCH, Catherine GOTTESMAN et Dominique MASSONNAUD, MM. François CHATELAIN et Christian NAUD, examinateurs.

Les notes des candidats français se répartissent selon les tableaux suivants :

Français MP

$0 \leq N < 4$	3	0,8%
$4 \leq N < 8$	85	23,5%
$8 \leq N < 12$	133	36,8%
$12 \leq N < 16$	108	29,9%
$16 \leq N \leq 20$	32	8,9%
Total	361	100,0%
Note moyenne : 10,46		
Écart-type : 3,58		

Français PC

$0 \leq N < 4$	0	0,0%
$4 \leq N < 8$	37	8,0%
$8 \leq N < 12$	188	40,5%
$12 \leq N < 16$	186	40,1%
$16 \leq N \leq 20$	53	11,4%
Total	464	100,0%
Note moyenne : 10,97		
Écart-type : 3,02		

Français MP+PC

$0 \leq N < 4$	3	0,4%
$4 \leq N < 8$	122	14,8%
$8 \leq N < 12$	321	38,9%
$12 \leq N < 16$	294	35,6%
$16 \leq N \leq 20$	85	10,3%
Total	825	100,0%

Nous souhaitons insister cette année sur les disparités très grandes entre les travaux de quelques remarquables candidats et une masse de prestations qui semble très en dessous des attentes que l'on pourrait avoir, à l'égard de jeunes gens qui furent de bons, voire de très bons, bacheliers. Les indications données ici, tentent de préciser nettement les points faibles, afin d'aider la préparation au concours 2006.

L'épreuve orale de Français répond, en effet, à des critères d'évaluation objectifs et précis :

L'épreuve doit comporter un **résumé de 2 à 3 minutes** du texte proposé au candidat. Ce qui signifie donc, que le résumé doit satisfaire aux règles de l'exercice : respect du système énonciatif du texte, absence de commentaires et de citations, absence de « mimes » syntaxiques, reprise des articulations logiques, choix de suppression des exemples illustratifs et de conservation des exemples à valeur argumentative. Les très bons résumés ont su

également conserver le registre du texte et reprendre, par exemple, l'ironie de son auteur. Bien entendu, un résumé n'est pas une analyse de texte, trop de candidats confondent encore les deux exercices, malgré le rappel sur la nature des épreuves qui figure dans les documents distribués aux candidats admissibles.

À la suite de ce résumé - et sans que l'examinateur intervienne - on attend que le candidat présente une petite **réflexion d'une douzaine de minutes**, qui relève de l'exercice de la dissertation dans son agencement : **introduction, structure argumentative, conclusion.**

Il importe de préciser, afin que les candidats ne se fourvoient pas, que le **sujet de discussion** qu'ils choisissent pour cet exercice doit être très nettement lié à une **proposition qui figure dans le texte** donné par l'examinateur, proposition qui prête à discussion et permet donc de poser, en introduction, une authentique problématique. En effet, trop souvent, les candidats se sont contentés de percevoir des liens très lâches, vagues, — voire absents — avec le texte donné pour présenter un exposé « tout fait », sur un sujet général : plus illustratif qu'argumenté, leur travail ne pouvait conduire à une notation satisfaisante.

Nous regrettons que trop d'exposés entendus ne répondent pas aux exigences minimales de clarté et de rigueur que l'on est en droit d'attendre de toute présentation orale : comme dans une dissertation, il ne s'agit pas de présenter une vague liste de points de vue, sans exemples analysés précisément, sans cohérence logique. On aimerait que certains candidats ne revendiquent pas de parler au nom de leur « opinion », l'opinion est *a priori* peu singulière, et sa définition même ne permet pas l'évaluation objective... Nous attendons que tous les candidats manifestent **leur capacité à penser, et à organiser leur pensée**, dans le cadre de cet exercice. Ajoutons **qu'on pense mieux à partir d'exemples bien connus** : il s'agit donc d'éviter de tenter d'analyser des textes, des auteurs, des tableaux ou des films qui ne seraient connus que par oui-dire. Les questions posées lors de **l'entretien** par l'examinateur vont, tout d'abord, reprendre les références utilisées lors de l'exposé du candidat : afin de revenir sur l'analyse, la préciser, la corriger éventuellement et, souvent, pour l'approfondir. L'effet est désastreux lorsque quelques questions révèlent que les références s'avèrent des baudruches vites crevées... Pour que ce propos éclaire candidats et préparateurs, citons un exemple : dans plusieurs exposés, la mention répétée de *Guernica*, comme œuvre picturale majeure du XX<sup>e</sup> siècle qui « dénonce "la" guerre » conduit à demander de quelle guerre il s'agit : on invite le candidat à préciser les circonstances de production du tableau de Picasso. En ce cas, bien peu ont su répondre précisément. Plus encore, si l'on demande de décrire la toile, il arrive que le candidat soit dérouteré : il ne l'a pas vue, en fait un tableau « tout rouge, avec des chars »... Il importe donc d'indiquer que le **savoir mobilisé doit être un savoir « de première main », par exemple, le savoir qui fut celui de bons bacheliers, doit suffire à fournir les références de base d'un exposé** ; il importe que ces connaissances requises pour l'obtention du baccalauréat n'aient pas disparu lors des années de classes préparatoires... L'assiduité et le travail en cours de français doivent permettre aux élèves de garder présent ce savoir et de le mettre à contribution pour les épreuves de culture générale. Notre exigence ne va pas au-delà, pour assurer une note tout à fait correcte aux candidats.

De plus, un nombre important de candidats se tient très en dessous des limites fixées pour la durée de l'exercice : souvent les exposés durent 5 ou 6 minutes, quel que soit le parti que nous prenons (limiter l'entretien aux 10 à 15 minutes habituelles, essayer de relancer l'exposé du candidat), les candidats doivent savoir qu'on ne peut pas évaluer de la même façon quelqu'un qui a respecté les règles de l'exercice et celui qui s'en remet trop visiblement à la seule bonne volonté de son examinateur.

Certes, les candidats sont parfois dans la situation d'improviser partiellement leur propos, pour ce second exercice, mais une bonne improvisation se maîtrise : plus encore que pour le résumé, **la préparation « technique » à l'épreuve d'oral, et l'entraînement à l'exercice paraissent insuffisants** pour certains. Des exposés fort réussis ont pu, à l'inverse, montrer le bénéfice d'une pratique régulière de l'oral.

La seconde partie de ce rapport tient, assez solennellement, à insister sur deux points qui paraissent fort préoccupants et concernent malheureusement un nombre croissant de candidats.

Il s'agit tout d'abord d'un **très grand relâchement de l'expression orale** : non seulement les impropriétés sont multiples, mais la conscience des niveaux de langue paraît perdue. Il s'agit encore de préciser ce dont il s'agit par des exemples, afin de rendre clair notre propos. On entend très fréquemment « bouquin » pour « livre », « il a sorti sa théorie » pour « il a proposé sa théorie », « ouais » pour « oui », « vachement », « super », etc. A cela, il faut ajouter une déroute de la syntaxe qui tend à s'étendre et à se banaliser. Nous sommes certes indulgents à l'égard d'une forme de parataxe, plus habituelle dans le régime de l'oral, mais cela ne justifie pas que l'interrogative indirecte soit systématiquement martyrisée (avec inversion du sujet!), que la concordance des temps soit systématiquement ignorée, que l'indicatif remplace partout — y compris après « bien que » — le subjonctif. Même la conjugaison de certains verbes est estropiée! (\*ils croivent, n'est pas exceptionnel). On observe un mésusage de « dont », très répandu, des constructions prépositionnelles fautives récurrentes : outre les \*pallier à, surviennent des \*se rapprocher à quelque chose, ou \*différent à. Quant à l'élocution, elle sombre dans une pratique généralisée de l'apocope (\*j'veux dire, \*c'texte, \*l'passé), de toutes les formes d'élision (y pour il /\*y'a pour il y a, etc.). **Les mots de la langue française qui posent problème, et ne sont pas compris dans leur sens premier, sont de plus en plus nombreux.** Il ne s'agit pas, là non plus, d'un vocabulaire savant ou très spécialisé. Le **niveau de langue attendu est sinon soutenu, du moins correct**, rappelons le, donc afin que les candidats conservent tous leur vigilance sur ce point.

Une des incidentes de cette maîtrise toujours plus approximative de la langue concerne la compréhension élémentaire des textes. Il faut désormais admettre qu'un texte comportant des phrases longues, un vocabulaire abstrait (mais non nécessairement technique), mettant en œuvre des relations logiques — comme la concession — n'est plus à la portée d'un trop grand nombre de candidats admissibles à l'oral de Polytechnique. Il s'agit d'un point extrêmement préoccupant. L'examineur est d'autant plus reconnaissant à ceux des candidats qui continuent à s'orienter avec aisance dans les analyses que leur proposent les

textes et qui savent les présenter et les discuter avec clarté et précision.

Le dernier point concerne enfin **l'état des savoirs**. Nous écrivons depuis des années des remarques de ce genre, cependant, il peut paraître nécessaire de livrer des exemples de ce nous qui paraît choquant, pour être mieux compris. Pas question de se livrer à l'exercice du bêtisier, malheureusement, les exemples présentés ici relèvent moins des « perles » que de constantes, rencontrées auprès de candidats de plus en plus nombreux. Lorsqu'on évoque **l'absence de repères historiques** cela signifie, par exemple, que l'Empire représente pour beaucoup une immense parenthèse entre la Révolution et la République (pour certains on compte trois Empires successifs, le second durant Cent jours, le troisième s'achevant en 1860 avec la défaite de Waterloo). Les candidats sont fort surpris si l'on évoque l'existence de plusieurs révolutions en France, en dehors de « la » Révolution française. Il devient difficile d'obtenir une situation à peu près correcte de la période où se situe la Guerre d'Algérie, ou la troisième République. On constate aussi **l'absence de repères dans le présent** : l'actualité des commémorations pose problème : en 2005, on pensait possible de demander la date de séparation de l'Église et de l'état, en France... la question que l'on croyait peu difficile, a laissé les candidats auxquels elle s'adressait, muets et déroutés. De même la date de la constitution qui régit l'actuelle république, les noms du Ministre de l'Éducation ou du Premier Ministre deviennent des « questions pièges » . Il semble que les candidats considèrent comme un passé très lointain, tombant dans un grand sac, sans ordre chronologique, ni conscience des durées respectives, tout ce qui est antérieur à leur date de naissance. Le souvenir des œuvres étudiées au baccalauréat en classe de première est rarement mobilisé, on constate **une absence de culture littéraire minimale** : sans aucune gêne, on dit ne pas connaître du tout Balzac, ne pouvoir citer un roman du XIX<sup>e</sup> siècle, ni une pièce de théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle, ne rien avoir lu de Flaubert, ignorer jusqu'au nom de Shakespeare ; ou bien, on prend Bach pour un peintre. **Les sciences elles-mêmes ne sont pas mieux loties**. Et l'examineur qui tente de trouver un domaine où le candidat serait à l'aise, fait encore fausse route : les interrogations sur l'apport de Pascal à la science, le sens de l'expression « révolution copernicienne », la différence entre la révolution et la rotation terrestres, relèvent de nos terribles et incompréhensibles exigences...

Ce qui est saisissant est, sans doute, plus que l'énormité de certaines ignorances chez ceux qui furent de bons élèves du secondaire, la désinvolture avec laquelle elles sont avouées et parfaitement acceptées par de trop nombreux candidats.

Il nous semblait important, pour les préparateurs au concours et les candidats, d'être entendus sur ces attentes : les critères qui président à l'évaluation par les membres du jury doivent être perçus sans obscurité, ni aléas. Le souci de clarté qui guide la rédaction de ce rapport ne doit pas masquer le plaisir que nous avons eu à entendre de **très remarquables candidats, qui ont su conserver correction linguistique, clarté d'expression et culture générale personnelle, afin de livrer des réflexions argumentées et pertinentes eu égard au texte proposé**. Nous souhaitons qu'ils soient plus nombreux encore l'année prochaine et que ces lignes puissent y contribuer.